

COMMUNIQUE N° ~~0084/E/C~~ /MINHDU/2026 DU ~~10.6~~ AVR 2026 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0060/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2026 DU 16 MARS 2026 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIES LE LONG DE L'AUTOROUTE YAOUNDÉ-NSIMALEN (EN PROCEDURE D'URGENCE).

1. Objet de l'Additif à l'ASMI :

Le présent additif a pour objet, l'harmonisation de la liste du personnel du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres avec celles des Termes de Références et Cahier des Clauses Administratives Particulières.

A cet égard :

Le ministre de l'habitat et du développement Urbain communique :

La liste du personnel clé à considérer dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres est :

N°	Désignation de l'expert	Formation	Expérience Générale	Expérience Spécifique
1	1 Chef de Mission	Ingénieur BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre professionnel ;	cinq (05) ans	ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle et surveillance des travaux de voiries revêtues
2	1 Technicien de suivi	BAC+2 en Génie Rural ou Génie Civil;	cinq (05) ans	ayant déjà occupé le poste de technicien de suivi dans au moins deux projets de contrôle et surveillance des travaux de voiries revêtues
3	1 Géotechnicien en	BAC+2 en Génie Rural ou Génie Civil;	Trois (03) ans	ayant déjà occupé le poste de Géotechnicien dans au moins deux projets de contrôle et surveillance des travaux de voiries revêtues
4	1 Topographe	BAC+2 en Topographie Cadastre	Trois (03) ans	ayant déjà occupé le poste de Topographe dans au moins deux projets de contrôle et surveillance des travaux de voiries revêtues

2. Les dispositions de l'Appel d'Offres non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

LE MINISTRE
Yaoundé le

Ketcha Colossimo